



Recrutement spécifique après la 3ème

publié le 19/02/2014 - mis à jour le 20/02/2014

Certaines formations après la 3ème nécessitent un recrutement spécifique avec des délais bien précis à respecter impérativement. Dans le document joint, vous avez le détail de ces recrutements.

 [Recrutement spécifique](#) (PDF de 2.7 Mo)

Document joint

 [Récapitulatif des formations spécifiques](#) (PDF de 28.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.